

# PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

Comité de suivi Prévention  
ARS La Réunion

**SAINT-DENIS · Lundi 23 février 2026**

# Déroulé

1. Modalités de suivi du PRS
2. Présentation de la thématique abordée
3. Bilan de la feuille de route 2024-2025
4. Programmation des actions 2026-2027
5. Échanges / questions diverses

# Modalités de suivi du PRS



# PRS – Modalités de suivi

→ Un Projet Régional de Santé construit autour de 15 priorités régionales

## Modalités :

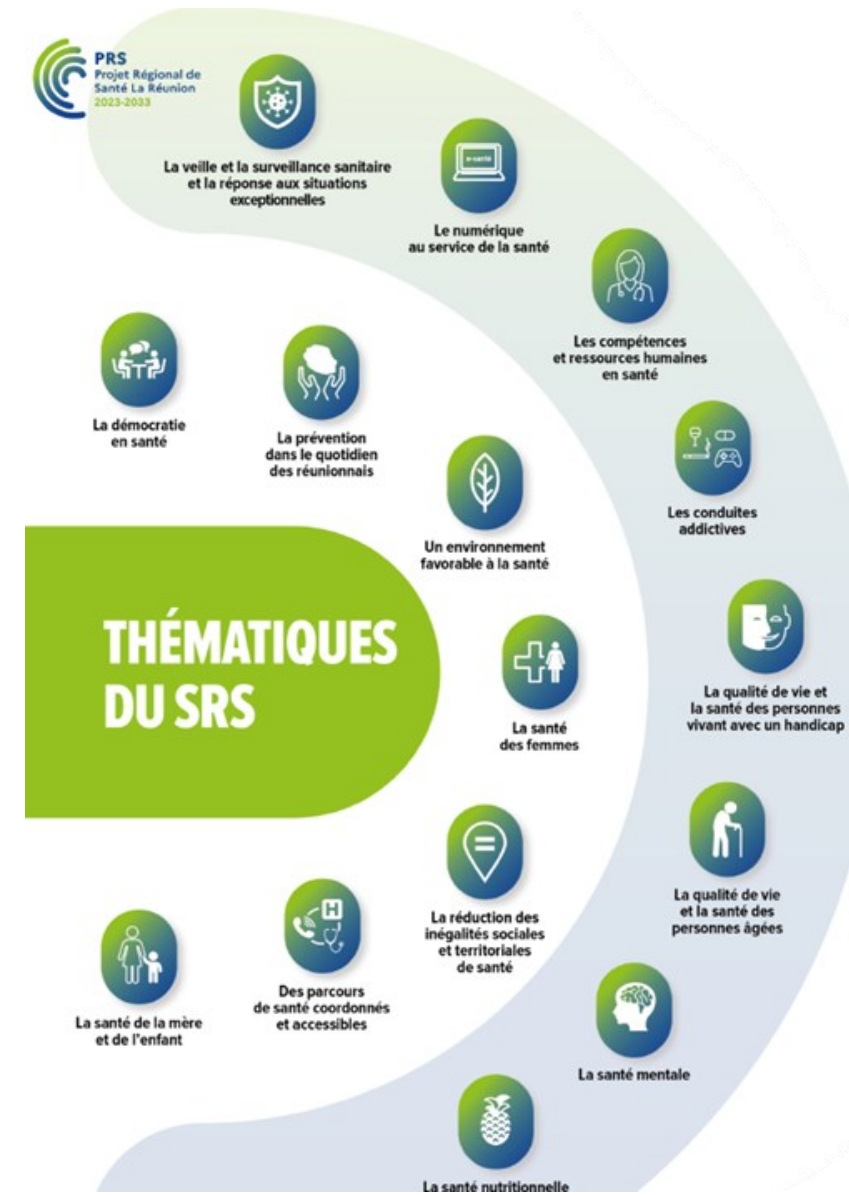
- Des comités de suivi dédiés pour chacune des priorités de santé du PRS La Réunion depuis 2024
- Réunion annuelle ou bi annuelle pour l'ensemble des thématiques. Animation par l'ARS.

## Travaux des comités de suivi :

Priorisation des actions du PRS et échanges en séance → élaboration de la nouvelle programmation

⇒ Feuilles de route 2026-2027 qui inscrit les engagements prioritaires de l'ARS sur la période

**Suivi des actions du PRS** : recherche des convergences entre les programmations nationales, régionales, les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins



## Objectifs de la séance :

- ⇒ Partage du bilan des actions de la feuille de route 2024-2025
- ⇒ Présentation des actions prioritaires pour 2026-2027

## Calendrier



# Présentation de la thématique



# La prévention dans le quotidien des réunionnais

COS

## Objectifs généraux à 10 ans

Recourir à des actions de prévention efficaces ou prometteuses

Favoriser l'intégration de la prévention dans les parcours de soins

Promouvoir la santé sexuelle et reproductive

SRS

## Objectifs Opérationnels à 5 ans

Structurer la gouvernance régionale et territoriale de la prévention

Développer une culture commune et durable de la prévention en santé

Rendre la prévention accessible au quotidien

Investir sur les compétences en santé des jeunes

Mobiliser les acteurs du soin au bénéfice de la prévention

Favoriser le choix d'une contraception adaptée

# Présentation des avancées de la feuille de route 2024-2025



## Proposition de programmation 2026-2027



# Objectif 1 : Structurer la gouvernance régionale et territoriale de la prévention

## Actions emblématiques 2024-2025

- 24 communes engagées avec l'ARS dans une démarche de CLS. 22 communes sur les 24 signataires d'un CLS couvrant plus de 90% de la population réunionnaise. Financement des programmes d'actions et des coordonnateurs CLS. Réflexion non engagée pour des CLS au niveau des intercommunalités. Perspective d'engager de nouveaux partenaires signataires.
- Installation effective de comités techniques sur des thématiques du PRS (cancer, nutrition, addictions).
- Lancement et structuration d'une nouvelle gouvernance du Programme Réunionnais de Nutrition et de Lutte contre le Diabète (PRND) en y intégrant l'Obésité. Poursuite des travaux des comités techniques sur la thématique
- Installation du COTER sur les CPS co piloté par le rectorat et l'ARS, en présence notamment de l'ensemble des partenaires inter-institutionnels et associatifs : Préfecture de La Réunion - Politique de la ville /cohésion sociale / Département - Direction enfance famille / DAAF/ DRAJES / DEETS /Association Régionale des Missions Locales (ARML) / Promotion santé Réunion / Université / L'observatoire régional de santé / L'UNSS Santé / Région Réunion / Cités éducatives / Associations de Prévention...
- Elaboration d'un état des lieux des besoins sur la formation aux CPS et les programmes probants, mise en place de groupes de travaux thématiques et lancement d'un plan d'action

## Actions emblématiques 2024-2025

- Installation de la Communauté territoriale en addictologie le 16 juillet 2025
  - Mission : réduire les mésusages et les situations de dépendance, en améliorant l'accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement.
  - Coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre les addictions. Le volet prévention a aussi également une place privilégiée, notamment à travers le collège 4 composé d'acteurs de prévention compétents en addictologie et de représentants des usagers/ patients experts.
- Installation d'un comité de pilotage sur la prévention de la surexposition aux écrans couvrant 3 tranches d'âge 0-6 ans / 7-11 ans / 12+ associant les partenaires institutionnels (Département / Rectorat : Médecine scolaire, DRANE et CARDIE / CAF / Région / Préfecture ...), de terrain (associations de prévention, communes, acteurs de la psychiatrie, pédiatrie, médico-social => CAMSP/CMPP/PCO, ...) et animés par le Pôle ressource pédiatrique et Promotion Santé La Réunion

## Actions programmées non mises en œuvre - Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Installation de la Commission de coordination des politiques publiques en matière de prévention : Action non initiée. Difficultés à mobiliser les membres sur la durée car les sujets ne fédèrent pas sur les mêmes échelles, l'opérationnalité de cette instance questionne. Commission de Prévention planifiée en septembre et annulée (Corum) - Non réunie en 2025. Opportunité de relancer l'action.
- Création d'une instance scientifique d'appui et de conseil : missions qui s'articulent autour de la santé globale. Objectif de l'institut : évaluation des politiques de santé en partenariat avec le CHU.

## Priorités 2026-2027

- Signature CLS des deux dernières communes Sainte-Rose et le Tampon. Poursuite animation via les comités de comités de pilotage
- Actualisation et publication des tableaux de bord orientant l'action de l'ARS en matière de prévention - Poursuite soutien financier
- Mise en œuvre du plan d'actions du COTER CPS : Construction d'une cartographie, formations initiales et de formateurs, organisation d'un séminaire régional sur les CPS, formation des élèves ambassadeurs santé
- Suivi du COFIL régional Addictions / Prévention surexposition aux écrans
- Relance de la mobilisation des partenaire pour l'installation de la Commission de coordination des politiques publiques en matière de prévention

## Objectif 2 : Développer une culture commune et durable de la prévention en santé

### Actions emblématiques 2024-2025

- Mobiliser le service sanitaire afin de former les futurs professionnels de santé à la prévention/promotion de la santé :
  - Plan d'action en cours de priorisation
  - Mobilisation des associations spécialisées à l'appui du montage des projets d'étudiants.
  - Organisation d'ateliers de co construction entre les organismes de formations du SS, le Rectorat et les associations de prévention des addictions porteuses de programmes probants.
- Ouverture effective du DU Santé publique créé par le Dr Marimoutou
- Formation à destination des élus et cadres des collectivités locales sur la santé publique et les enjeux de la prévention et de la promotion de la santé : organisation en octobre 2024 d'une formation à l'urbanisme favorable à la santé à destination des collectivités. Échanges avec Promotion Santé Réunion en 2025 dans le cadre de son CPOM : L'« Atelier Docs et outils » en direction de publics définis avec le format « aller vers » pour chaque bassin de vie, ou dans les locaux de PSR pourrait être un format pertinent pour les élus.

### Actions programmées non mises en œuvre - difficultés rencontrées, points d'attention :

- Disposer d'un panorama des projets de prévention déployés sur le territoire : action abandonnée en raison de la difficulté de saisie des projets dans l'outil Oscarsanté.  
Nouvelle cartographie en cours sur les programmes de renforcement des CPS en milieu scolaire : nombre d'élèves, de séances, ventilation par établissements scolaires et classes

### Priorités 2026-2027

- Déploiement du programme d'action commun du Service sanitaire entre associations de prévention, écoles et UFR Santé. Identifier des points de convergence opérationnels pour la rentrée 2026 (exemple : recherche de sujets, tutorat, immersion/observation des séances, participation aux restitutions...)
- Organisation des journées de prévention sur les compétences psychosociales avec PSR et SPF - Second semestre 2026
- Recueil des besoins en formations sur les CPS
- Construction et diffusion de la cartographie sur les CPS
- Organisation d'un séminaire à l'attention des élus sur les enjeux de prévention du diabète et de l'obésité : action inscrite dans la convention PRNDO 2025-2028

## Objectif 3 : Rendre la prévention accessible au quotidien

### Actions emblématiques 2024-2025

- Création d'un Tiers lieu de santé dans le territoire Sud (commune de Saint-Pierre). Portage ASETIS. Inauguration en avril 2025. Dispositif proposé aux patients fragiles, précaires, porteurs de maladies chroniques et à leurs aidants
- Déploiement de médiateurs en santé :
  - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en juillet 2025 avec rédaction d'un cahier des charges
  - Sélection des porteurs : 5 dossiers ont fait l'objet d'une réponse positive. Financement pendant 3 ans. Conventions en cours de signature pour un démarrage au 1er semestre 2026 pour 4/5 porteurs.

### Actions programmées non mises en œuvre - difficultés rencontrées, points d'attention :

- Partenariat avec les fédérations d'entreprise et administrations afin de proposer des actions de prévention en santé sur le lieu de travail : partenariat amorcé avec l'ARACT, la CGSS et la DIECTE dans le cadre du renouvellement du PRST
- Déploiement des projets d'aller-vers, au travers d'équipes mobiles de prévention en santé ou de dispositifs type « bus santé » : 2 projets déposés dans le cadre des travaux des ITCS Ouest et Sud. En attente nouvelle instruction nationale sur le « médico-bus » avant de statuer sur un futur déploiement.

## Objectif 3 : Rendre la prévention accessible au quotidien

### Priorités 2026-2027

- Déploiement des médiateurs santé sur le territoire
- Création d'une formation de patient partenaire de l'ETP en lien avec PSR
- Déploiement des programmes probants de prévention en et hors milieu scolaire

### Actions emblématiques 2024-2025

- Mise en place d'une instance de pilotage ARS/Rectorat des programmes compétences psychosociales (COTER) :
  - Déploiement des programmes en milieu scolaire
  - Construction d'une feuille de route régionale sur les compétences psychosociales
  - Impulsion des travaux avec PSR, SPF, le Rectorat et ARS pour la création d'une formation de formateurs aux CPS (Tomes 1 et 2 SPF)
  - Création d'une formation d'élèves ambassadeurs santé - CPS et éducation par les pairs
- Soutien de la démarche « Ecole promotrice en santé » et le label « Edusanté » :
  - Labellisation des établissements scolaires
  - Travaux amorcés afin de fusionner plusieurs items avec le label Education au Développement Durable (EDD). 11 labels remis lors de la journée académique de la santé en juin 2025. Environ une cinquantaine d'établissements labellisés

### Actions emblématiques 2024-2025

- Appel à projets régional dédié à la prévention et à la lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans + déploiement des projets (cf feuille de route addictions)
- Création d'une formation d'élèves ambassadeurs santé - CPS et éducation par les pairs

## Objectif 4 : Investir sur les compétences en santé des jeunes

### Priorités 2026-2027

- Enjeu qualitatif et de création d'une communauté d'établissements scolaires mobilisés dans la démarche EPSa, notamment grâce à la mobilisation des élèves
- Publication d'un plan d'action et d'une Feuille de route dédiée à la lutte contre les addictions aux écrans (cf feuille de route addictions)
- Suivi des projets d'éducation par les pairs et de prévention portés par les lycéens
- Structuration et amélioration du cahier des charge de la formation et du suivi des élèves ambassadeurs santé (référentiel de compétence, séquence Adultes référents, outil de diagnostic, planning de l'année)
- Bilan des formations-actions avec ajustement si nécessaires et poursuite du déploiement du dispositif PRODAS dans les autres établissements scolaires

# Objectif 5 : Mobiliser les acteurs du soin au bénéfice de la prévention

## Actions emblématiques 2024-2025

- Déploiement de la campagne de vaccination HPV au collège: déploiement de la 2<sup>ème</sup> campagne 2024/25.  
Production d'une campagne de communication locale relayée par les associations et URPS. Participation de l'ensemble des collèges publics et 2 collèges privés. 1 006 élèves vaccinés dans les collèges : taux de couverture vaccinale 1 dose (juin 2025) : augmentation de 9 points pour les filles et 7 points pour les garçons par comparaison avant le début de la campagne (octobre 2024). Augmentation moins forte de la couverture avec 2 doses (7 points pour les filles et 4 points pour les garçons).
- Déploiements de programmes ETP:
  - Déploiement des programmes ETP (santé nutritionnelle, sevrage tabagique) et dans le cadre des hôpitaux de jour (parcours de la femme enceinte, parcours endométriose)
  - Réalisation d'un état des lieux qualitatif et quantitatif de l'offre d'ETP (2025) : étude des rapports d'évaluation quadriennaux, enquête sur site et auprès des coordonnateurs de programmes, nouvelle enquête annuelle.
  - Définition d'une nouvelle stratégie régionale visant à améliorer l'accès des patients porteurs de maladies chroniques à des programmes d'éducation thérapeutique efficaces et efficients.
  - Définition des nouvelles modalités de financement de l'ETP. Priorisation du financement de l'ARS sur les ALD30 et incitation des porteurs de programme à accroître le nombre de séances collectives et individuelles en direction des patients.

### Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Renforcer la promotion de la vaccination antigrippale :

Couverture vaccinale personnes du régime général invitées en baisse : 18.78% en 2025 contre 23.56% en 2024 et 27% en 2023.

Actions de communication mises en place : 229 000 courriers d'invitation envoyés par la CNAM avec relance, campagne d'aller-vers téléphonique par la CGSS auprès des 18-64 ans en ALD et/ou bénéficiaires CSS, information via OSMOSE pour les PSL, distribution d'affiches dans les officines et réalisation d'interview radio. Actions ciblées auprès des EHPAD non menées.

## Objectif 5 : Mobiliser les acteurs du soin au bénéfice de la prévention

### Priorités 2026-2027

- Déploiement de la stratégie régionale de l'ETP
- Poursuite du déploiement du dispositif « Mon bilan de prévention » : 451 bénéficiaires d'un bilan de prévention en 2025, soit une augmentation par rapport à 2024 (412 bénéficiaires en 2024). Chez les hommes les taux de recours sont plus élevés chez les 70-75 ans tandis que chez les femmes le recours est plus fort chez les 60-65 ans. 63,7% des bilans sont réalisés par des médecins, 12% par des IDE, 24,2% par des pharmaciens.
- Construction d'ateliers de sensibilisation par bassin de vie à destination des professionnels de santé avec Promotion Santé Réunion, en lien avec le Kit de l'EHESP, et en partenariat avec les URPS (objectifs CPOM).
- Partenariat impulsé entre les URPS IDE et les missions locales sous CPOM pour installer des consultations avec des IDE : aide au remplissage des pré-questionnaires avec les jeunes, permettant la réalisation du Bilan de prévention et des orientations si besoin

# Échanges / questions diverses



# Focus sur une action



# Formation Péi des élèves ambassadeurs de santé



## Label Ecole Promotrice de Santé

Comité de suivi du PRS Prévention - 23 février 2026

# Contexte

## 1. Stratégie Régionale de Développement des CPS 2022 – 2034 :

- Formations régionales à déployer
- Pilotage national

## 2. Label Ecole Promotrice de Santé (EPSA)

- Montée en charge progressive
- Besoin d'impliquer la communauté éducative
- Pas de formation ni de pilotage national du dispositif « élèves ambassadeurs santé »

## 3. Convention de partenariat ARS - Rectorat



Atelier de co-construction



# Objectifs généraux

1. Renforcer le pouvoir d'agir des élèves sur les sujets de santé
2. Développer la dynamique interne des établissements scolaires sur la santé
3. Renforcer le label « Ecole promotrice de santé »
4. Former des élèves à créer et porter des programmes d'éducation par les pairs
5. Renforcer les Compétences Psycho Sociales des élèves





## Critères d'éligibilité à la formation

Pour les trois premières années de mise en œuvre, la formation se tiendra sur le second degré et plus particulièrement **en direction des élèves de seconde dans les établissements labellisés EPSA**. Un module spécifique pour les élèves de collège et le premier degré pourrait être créé dans un second temps.

# Dossier de candidature

Envoyé par la direction de l'établissement scolaire, il comporte...



- **Une lettre de motivation du/des élève(s) détaillant :**
  - En quoi le projet soutenu fait sens pour eux (expérience personnelle, familiale ou autres)
  - Leur connaissance épidémiologique (le cas échéant) et/ou compréhension de la problématique La description du projet et l'impact attendu pour faire évoluer la situation
  - La méthode envisagée pour mobiliser la communauté d'élèves (éducation par les pairs) et d'adultes de l'établissement.
- **Une note explicative détaillant :**
  - Le mode opératoire retenu pour inciter les élèves à candidater ;
  - Le nom du/des référents adultes pour les élèves ambassadeurs santé ;
  - Une lettre de motivation émanant du/des référents adultes** dans l'établissement ;
  - L'organisation prévue pour positionner les ambassadeurs santé dans la vie de l'établissement (lien avec les instances : CESCE, Conseil d'école, Conseil de la vie collégienne (CVC), Conseil de la vie lycéenne (CVL) ...ect.)

# Les candidatures en 2025



- Une commission de sélection avec le rectorat, l'Ars et SPF
- 12 établissements scolaires ayant déposé un dossier de candidature
- 36 élèves candidats
- 9 adultes référents candidats

# Une formation de deux jours aux Makes



**Formateurs :** Promotion Santé Réunion et les Petits Débrouillards

**Dates :** 10 et 11 décembre 2025

**Lieux :** Les Makes, avec une nuit d'observation des étoiles

**Valorisation :** Délivrance d'un **Openbadge** et intégration de la formation dans le parcours citoyen de l'élève – parcours éducatif de santé et le parcours avenir

**Evaluation :** Questionnaire d'entrée et de fin de parcours par SPF

**Financement :** Ars

**Organisation :** Rectorat avec le Lycée Marie curie

# Le contenu de la formation

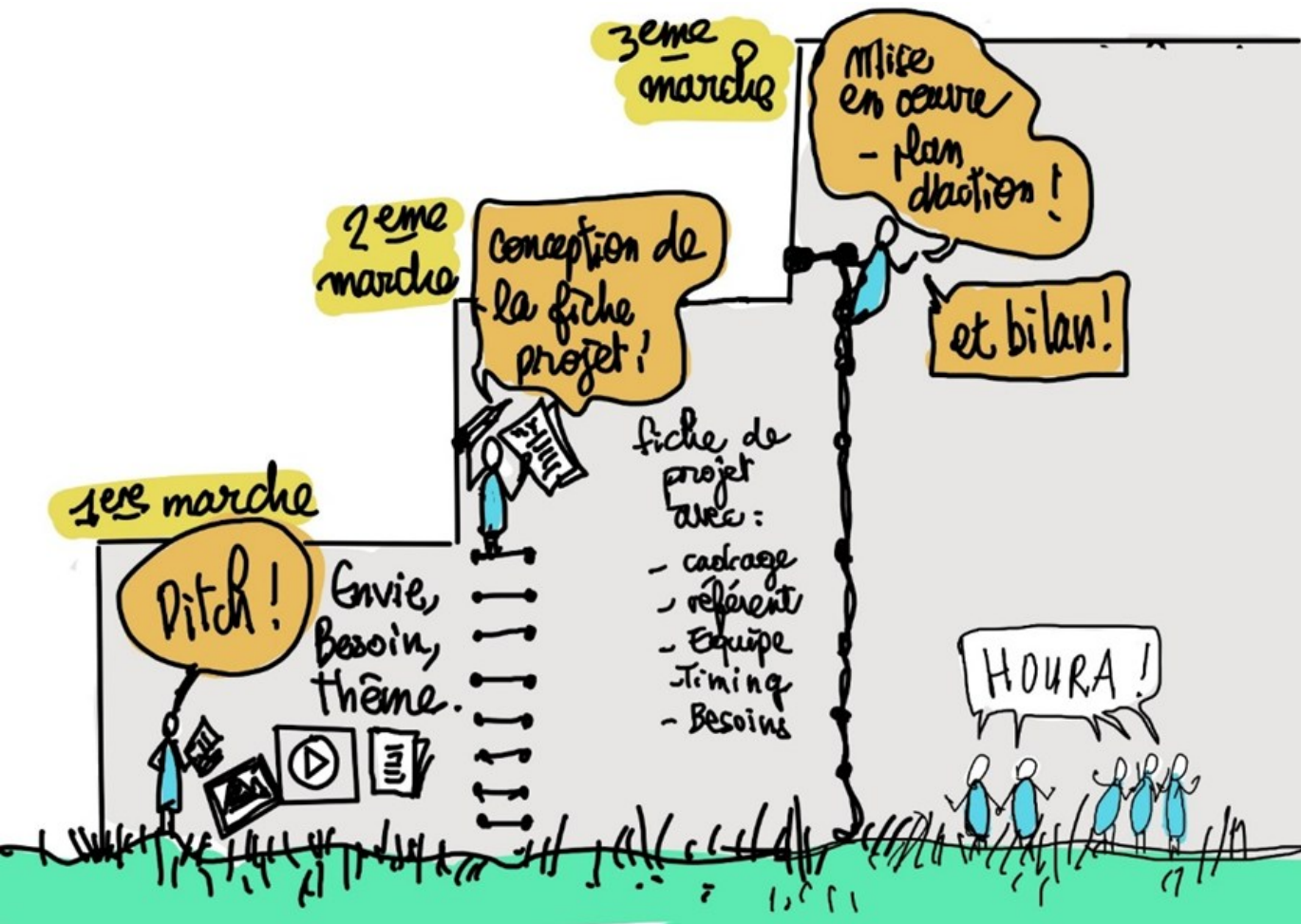
- **Savoir** : connaissances locales sur les **déterminants en santé**, le contexte épidémiologique, et la santé environnementale – Co construction entre PSR, les petits débrouillards et SPF
- **Savoir - être** : les **Compétences Psychosociales** : Appropriation des notions et techniques d'accompagnement.
- **Savoir - faire** : Construire son projet d'éducation par les pairs en établissement scolaire.



# Les suites de la formation

- Retex et pistes d'amélioration à mettre en place en 2026 : retroplanning, contenus de la formation, lieux, suivi, référentiel de compétence
- A l'issue de la formation, les élèves sont amenés à présenter leur projet dans l'établissement (chef d'établissement, santé scolaire, instances représentatives : CESCE, Conseil d'administration...ect.) puis à le déployer.

# Les suites de la formation



- **8 avril 2026 : Journée académique de la santé :** « Pitch » et/ou présentation des projets choisis (au niveau des stands)
- **Juin 2026 :** Formation d'approfondissement & point d'étape grâce à une « battle de projets d'élèves » en réunion de bassin
- **Novembre 2026 :** Regroupement régional et restitution des projets mis en œuvre dans l'année - Deuxième session d'élèves de seconde à initier?

# Merci de votre attention

Pour toute question :  
[ars-reunion-prs@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-prs@ars.sante.fr)

